

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

1ÈRE Réunion de 2015

Séance du 28/29 janvier 2015

CG20150128_40
id. 1466

Les vingt-huit et vingt-neuf janvier deux mille quinze, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote :

M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. C. ASTRUC, M. P. AURIENTIS, M. J-M. BAYLET, M. J-P. BESIERS, M. J. CAMBON, M. J. CAPAYROU, M. B. DAGEN, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. F. GARRIGUES, M. R. GARRIGUES, M. J. GONZALEZ, M. P. GUILLAMAT, M. G. HEBRAL, M. A. LACOMBE, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. P. MARTY, M. R. MASSIP, M. C. MOUCHARD, M. J-P. QUEREILHAC, M. J-P. RAYNAL, M. D. ROGER, M. J. ROSET, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, M. J. TABARLY, M. L. VIGUIE

**ABBAYE DE BELLEPERCHE
MUSÉE DES ARTS DE LA TABLE**

FREQUENTATION 2014

17 926 personnes ont fréquenté l'abbaye et le musée des arts de la table en 2014, réparties de la façon suivante :

- 4 474 enfants et enseignants pour le service éducatif
- 4 878 visiteurs stricts pour l'abbaye et le musée entre mai et octobre.
- 8 574 intéressées par les animations

I – FONCTIONNEMENT 2015

Je vous propose de reconduire les conditions d'ouverture comme suit :

- période haute, du 2 mai au 30 septembre : du mardi au samedi de 10H00 à 18H00, le dimanche de 14H00 à 18H00.

- période basse, du 1^{er} octobre au 30 avril : du lundi au vendredi de 14H00 à 17H00, et sur réservation pour les groupes à partir de cinq personnes les samedis et dimanches après-midi.

Comme chaque année, des saisonniers compléteront le dispositif permanent.

Tarifs et Produits en vente

Le site de Belleperche ayant désormais de nouveaux espaces disponibles à la visite, l'extension des plages d'ouvertures, l'installation à demeure de la collection Valfré et une offre d'expositions temporaires, je vous propose de **revenir au principe d'une entrée payante**, symbolique mais destinée à valoriser le produit culturel et touristique.

Les tarifs qui seront pratiqués en 2015 et la liste des produits mis à la vente sont présentés à votre approbation en annexe I.

Animations estivales

Les animations proposées cette année sont les suivantes :

Les 20 et 21 mars, participation au festival jeune public départemental « Big Bang des Arts » : **spectacles de marionnettes** « Mottes » pour enfants à partir de 4 ans.

Les 11 et 12 avril, journées autour du **thème de la Chine** (concert du T'ang Quartet Singapour, concert de la cithariste Jiang Nan, conférence de l'auteur Yu Zhou sur la cuisine, spectacle traditionnel chinois, contes, ateliers pour enfants).

Le 16 mai, de 21H00 à minuit, les **Nuits de l'Abbaye**, spectacle sur mesure conçu par la compagnie Culture en Mouvement.

En cours de saison, sur deux dimanches après-midi : **visite à croquer**. Visite de l'exposition « La table est mise ! » conjuguée à un cours de dessin sur le thème des natures mortes, par la conférencière en Histoire de l'Art Jeannette Giannini.

Le 12 juin : **Carte blanche au collège de Labastide**. À l'initiative de leur professeur de théâtre et de leur professeur d'arts plastiques, les élèves d'une classe de 5e prennent possession des lieux pour mettre en scène les textes du répertoire médiéval étudiés durant l'année, lors d'une soirée ouverte au public.

Le 25 juillet au soir, **pique-nique-concert** avec le groupe « Bayou Mik Mak » et sa musique cajun jazzy et enjouée. Installation d'espaces pique-nique multicolores conçus et réalisés par le service de l'abbaye de Belleperche.

Le samedi 8 août, « Origines », **spectacle de feu, danse, percussion et pyrotechnie** par la compagnie Zoolians.

Du 17 au 20 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, **les Médiévales de Belleperche** auront pour thème « artistes et saltimbanques », avec notamment le retour du montreur d'ours qui avait fait le succès de l'édition 2010. Les 17 et 18 septembre seront, comme chaque année, réservés aux scolaires avec des ateliers et des spectacles.

Au début du mois d'octobre, « **Les Passions à table** », théâtre, musique et cuisine avec « Les Passions » sous la direction de Jean-Marc Andrieu, et la compagnie Les Cyranoïaques.

Toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit, à l'exception de « Passions à table » qui fera l'objet d'une billetterie directe par l'orchestre des Passions.

Budget

Pour le fonctionnement de l'abbaye, je vous propose un budget global de **112 900 €** qui regroupe les frais de fonctionnement et le budget animations.

II – INVESTISSEMENT 2015

Musée des Arts de la Table

En 2014, cinquante-quatre lots ont rejoint les collections du musée, dont treize ont fait l'objet de dons.

L'année 2015 va marquer une étape majeure dans le développement du Musée des Arts de la Table, avec l'ouverture des salles sud de l'ancienne hôtellerie de l'abbaye, consacrées aux grès chinois des XVI^e-XXI^e siècles de la collection Valfré.

Les salles destinées aux **expositions temporaires** seront ouvertes au public par une exposition inaugurale qui se déroulera du 2 mai au 30 septembre, consacrée à **la faïence et à la terre vernissée d'Auvillar**.

Ces deux événements seront accompagnés d'ouvrages destinés à pérenniser les études, recherches et découvertes faites sur les deux thèmes : « *La terre et le thé . Grès de Yixing de la collection Valfré* » et « *Faïences et terres vernissées d'Auvillar . XVIII^e – XIX^e siècles* »

Afin de poursuivre l'enrichissement des collections, je vous propose de ratifier un crédit de **40 000 €** à l'article 216 sous fonction 312 du budget départemental.

Je vous propose également de ratifier un crédit de **148 200 €** sur l'article 2188 sous-fonction 312 pour l'acquisition de mobilier spécifique et pour l'achèvement de l'aménagement muséographique de l'ancienne hôtellerie, ainsi qu'un budget de **500 €** sur l'article 2157 sous-fonction 312 pour l'acquisition de matériel technique.

Travaux

Je vous propose d'adopter un programme de travaux de gros entretien (mise en peinture des menuiseries de la façade nord) pour un montant de **40 000 €**, avec une aide de **12 000 €** de l'État, et de ratifier les crédits correspondants à l'article 231314 sous fonction 312 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur les conditions de fonctionnement pour l'année 2015, sur le programme d'investissement, et d'entériner l'entrée des objets n° 2014.1.1 à 2014.54.2 dans les collections publiques.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission éducation, sport, culture et transports,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte du bilan 2014 relatif au fonctionnement de l'abbaye de Belleperche (fréquentation, animations) ;

Fonctionnement 2015

- Approuve les conditions de fonctionnement suivantes pour l'année 2015 :

Période d'ouverture et horaires :

Période haute :

du 2 mai au 30 septembre
du mardi au samedi de 10 h 00 à 18 h 00
le dimanche de 14 h 00 à 18 h 00

Période basse :

du 1er octobre au 30 avril, du lundi au vendredi
de 14 h 00 à 17 h 00 et sur réservation
pour les groupes à partir de 5 personnes les samedis et dimanche après-midi

- Rappelle que des saisonniers compléteront le dispositif permanent ;

Tarifs et produits en vente :

- Décide de revenir au principe d'une entrée payante destinée à valoriser le produit culturel et touristique ;
- Approuve à cet effet les tarifs ci-annexés ;

Animations :

- 20 et 21 mars : participation au festival jeune public départemental « Big Bang des Arts » : spectacles de marionnettes « Mottes » pour enfants à partir de 4 ans.
 - 11 et 12 avril : journées autour du thème de la Chine,
 - 16 mai : de 21H00 à minuit : les Nuits de l'Abbaye, spectacle sur mesure conçu par la compagnie Culture en Mouvement,
 - En cours de saison, sur deux dimanches après-midi : visite à croquer. Visite de l'exposition « La table est mise ! » conjuguée à un cours de dessin sur le thème des natures mortes, par la conférencière en Histoire de l'Art Jeannette Giannini,
 - 12 juin : Carte blanche au collège de Labastide,
 - 25 juillet au soir : pique-nique-concert avec le groupe « Bayou Mik Mak » et sa musique cajun jazzy et enjouée,
 - 8 août : « Origines », spectacle de feu, danse, percussion et pyrotechnie par la compagnie Zoolians,
 - Du 17 au 20 septembre, à l'occasion des Journées du Patrimoine, les Médiévales de Belleperche auront pour thème « artistes et saltimbanques ». Les 17 et 18 septembre seront, comme chaque année, réservés aux scolaires avec des ateliers et des spectacles,
 - Au début du mois d'octobre, « Les Passions à table », théâtre, musique et cuisine avec « Les Passions » sous la direction de Jean-Marc Andrieu, et la compagnie Les Cyranoïaques,
- Précise que toutes ces animations seront d'accès libre et gratuit.

Budget :

- Ratifie un budget global de 112 900 € regroupant les frais de fonctionnement et le budget animations ;

Investissement 2015

Musée des Arts de la Table

- Prend acte de l'ouverture en 2015 des salles sud de l'ancienne hôtellerie de l'abbaye, consacrées aux grès chinois des XVI^e-XXI^e siècles de la collection Valfré ;
- Entérine l'entrée des objets n° 2014.1.1 à 2014.54.2 dans les collections publiques ;
- Ratifie un crédit de 40 000 € à l'article 216 sous-fonction 312 afin de poursuivre l'enrichissement des collections ;
- Ratifie également un crédit de 148 200 € sur l'article 2188 sous-fonction 312 pour l'acquisition de mobilier spécifique et pour l'achèvement de l'aménagement muséographique de l'ancienne hôtellerie, ainsi qu'un budget de 500 € sur l'article 2157 sous-fonction 312 pour l'acquisition de matériel technique ;

Travaux

- Adopte un programme de travaux de gros entretien (mise en peinture des menuiseries de la façade nord) pour un montant de 40 000 €, avec une aide de 12 000 € de l'Etat ;
- Ratifie les crédits correspondants à l'article 231314, sous-fonction 312 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET